

Belgium-Charleroi: Hotel, restaurant and retail trade services

OJ S 47/2015 07/03/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Régie communale autonome de Charleroi

Postal address: Siège administratif — Rue du Pont Neuf n° 15

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Emmanuel Pepinster

E-mail: directeur.rca@gmail.com

Telephone: +32 71200920

Fax: +32 71200921

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=406318

Additional information can be obtained from:

Official name: Régie communale autonome de Charleroi

Postal address: Siège administratif — Rue du Pont Neuf n°15

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Louise Warichet

E-mail: juriste.rca@gmail.com

Telephone: +32 71200929

Fax: +32 71200921

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other: Régie communale autonome

I.3. Main activity

Other: Gestion d'activites commerciales et industrielles de la ville de Charleroi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1.

Title attributed to the contract by the contracting authority

RCA/CDV/2015/001 — concession de service public — exploitation du domaine de Marcinelle-en-Montagne situe en France, à 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Domaine de Marcinelle en montagne situe en France, à 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle.

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Attention - Il ne s'agit pas d'un marche public mais bien d'une concession de service public. L'objet de la concession de service public consiste en l'exploitation du domaine de Marcinelle-en-Montagne, en France, à Saint-Nicolas-la-Chapelle, l'organisation dans ce domaine de séjours a la neige en tant que classes de dépaysement a destination des écoles primaires situées sur le territoire de la Ville de Charleroi et de séjours de tourisme social. Le domaine, propriété de la Ville de Charleroi et mis a la disposition de la RCA dans le cadre d'un commodat, comprend les immeubles et installations suivantes : * 4 chalets dont fiches techniques en annexe (annexes 2 a 5) * 1 surface sportive de type «Agoraspace» * 1 petite ferme * 1 grenier * 1 four a pain * 2 remonte-pentes d'une longueur totale de 593 mètres * 39 parcelles de terrain pour une superficie totale de 12,75 Ha Les meubles meublant, le matériel sportif et didactique présents sur le site font également partie de la concession. Un inventaire en est dresse contradictoirement avant le début de la concession. La présente concession est octroyée moyennant le versement par le concessionnaire d'une redevance annuelle d'un montant équivalent a son offre ou relative a la formule reprise dans son offre, éventuellement après négociation. Le concessionnaire supporte seul le risque d'exploitation et le risque d'exposition aux aléas du marche soit le risque lie a la demande et le risque lie a l'offre.

II.1.6. CPV code(s)

55000000 Hotel, restaurant and retail trade services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Les soumissionnaires sont tenus, préalablement au dépôt de leur offre, de prendre connaissance des installations et des équipements. Pour ce faire, des visites guidées du site seront organisées les 25, 26 et 27 mars et les 20, 21 et 22 avril, uniquement sur rendez-vous pris au secrétariat de la Régie Communale Autonome au +32 71200936. Une attestation sera remise au soumissionnaire qui a visité le domaine. Elle sera obligatoirement jointe à son offre. L'omission de cette formalité entraîne la nullité de son offre.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sont exclus de la participation, les candidats qui ne peuvent joindre à leur offre:

1. La preuve que le candidat est actif dans le domaine du tourisme social, en étant, par exemple, membre de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT en abrégé) regroupant les principales associations, organismes à but non lucratif et acteurs de l'économie sociale et solidaire du tourisme français ou membre de l'Organisation internationale du Tourisme Social (OITS en abrégé).

2. Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire : * n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou blanchiment de capitaux* n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de redressement judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales* n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales et notamment d'une procédure d'insolvabilité au sens du Règlement (CE) n° 1346 /2000 du Conseil du 29.5.2000 relatif aux procédures d'insolvabilité* n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;* est en règle quant aux paiements des cotisations de sécurité sociale;* est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi ;* en matière professionnelle, n'a pas commis de faute grave;* ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant ces renseignements.

3. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi

belge ou de celles du pays ou les employés sont établis.

4. Une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des candidatures.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

1. Les bilans des exercices 2011, 2012 et 2013 pour les entreprises déjà actives en 2011, 2012 et 2013.
2. Un plan financier démontrant la capacité financière du candidat à assumer les investissements et la gestion quotidienne.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies:

1. Un exposé démontrant sa capacité de gestion de la concession en justifiant d'un savoir-faire dans un domaine similaire.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Sont exclus de la participation, les candidats qui ne peuvent joindre à leur offre la preuve que le candidat est actif dans le domaine du tourisme social, en étant, par exemple, membre de l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT en abrégé) regroupant les principales associations, organismes à but non lucratif et acteurs de l'économie sociale et solidaire du tourisme français ou membre de l'organisation internationale du tourisme social (OITS en abrégé).

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Contenu et qualité du plan de gestion et d'investissement, en fonction de la durée de la concession retenue ou proposée par le soumissionnaire, dans les limites fixées par le cahier des charges. Weighting 45
2. Contenu et qualité du programme de l'organisation des classes de neige a destination des élèves fréquentant les écoles primaires situées sur le territoire de la Ville de Charleroi. Weighting 40
3. Montant de la redevance. Weighting 10
4. Organisation des séjours de tourisme social. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

RCA/CDV/2015/001

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 15.4.2015 - 12:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

30.4.2015 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other:

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Un même soumissionnaire ne peut déposer qu'une seule offre. L'offre doit être glissée sous pli définitivement scellé, portant obligatoirement :* l'adresse du siège administratif du concédant,

à savoir: Régie Communale autonome de Charleroi, Rue du Pont Neuf 15 — B6000 Charleroi — Belgique* les mentions " Concession — Marcinelle-en-Montagne — offre». En cas d'envoi par la poste sous pli recommandé, le pli scellé doit être glissé dans une seconde enveloppe fermée portant comme indication l'adresse du concédant et la mention «offre». Toute offre doit parvenir au concédant au plus tard le 30.4.2015 à 14:00 heures. Toutefois, une offre arrivée tardivement sera prise en considération pour autant qu'elle ait été déposée à la poste sous pli recommandé, au plus tard le 4ème jour ouvrable précédant le jour fixe pour la réception des offres. Il n'y a pas de séance d'ouverture des offres publique prévue pour cette mise en concession.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.3.2015